ASF
Association Suisse du Froid
Section romande

c/o Centre Patronal Vaudois CP 1215 1001 Lausanne
Tél 021 796 33 00 **Mobile 079 372 23 37** Fax 021 796 33 52
Site internet www.asf-froid.ch E-mail info@asf-froid

Permis de manipuler les fluides frigorigènes PMFF

Selon l'Ordonnance du DETEC (OPer-Fl) du 28.06.2005 Le permis PMFF est uniquement individuel

Programme des Cours et de l'Examen

LIEU

HOTEL-DE-VILLE Au centre du Village, sur la place
Place de l'Hôtel de Ville **1030 Bussigny-près-Lausanne**

Tél. organisateur **A. Hutin** **079 372 23 37**
Tél. enseignant H-U Sommer 079 318 73 02
Tél. Hôtel de Ville 021 701 11 17

Parking difficile à Bussigny centre – Zone bleue:
Parking libre à 100 m derrière l'Hôtel de Ville - vers l'Eglise

1er jour

08.15 h. Accueil des participants, café-croissants
08.30 h. Ouverture du cours
09.15 h. Bases légales (connaissances écologiques)
Ecologie et réfrigérants
12.00 h. Repas (sur place)
13.30 h. Bases de technique du froid
Installations et systèmes
17.00 h. Fin de la 1ère journée

2ème jour

08.15 h. Bases de la technique du froid
Influences en relation avec l'écologie
Limitation des émissions de fluide frigorigène
Mesures de protection pour l'environnement
12.00 h Fin du cours
Repas (sur place)
13.30 h. Préparation, puis examen: **90 questions, 1h30**
Seuil d'échec 34 fautes
15.45 h. Fin de l'examen

Résultats

La correction des épreuves est effectuée dans les jours qui suivent.
Elles sont envoyées ensuite au Fachbewilligung für den Umgang mit Kältemitteln à Maur, seul habilité à délivrer les permis. Délivrance sous 3 à 4 semaines
Sauf en cas d'échec, les résultats ne sont pas communiqués

Coûts

CHF 500.— Cours et examen repas non-compris
CHF 400.— pour entreprise cotisante au Fonds de Formation ASF

Inscription

www.asf-froid.ch Téléchargement sous Documentation
Remplir le Bulletin d'inscription – à envoyer par **Fax** au **021 796 33 11**
La confirmation vous parviendra par Email

Convocation

La convocation, le programme et le livre des cours, la facture, vous sont envoyés environ 2 à 3 semaines avant le cours. Il est recommandé de lire la brochure
Utilisation des fluides frigorigènes, éléments en vue de l'octroi du permis
avant le cours (surtout pour celui qui ne maîtrise pas bien le français)

Information importante

Les absents non excusés au moins une semaine avant le cours devront s'acquitter d'un montant de CHF 100.— à titre de dédommagement pour les frais liés à l'organisation
En cas d'annulation de participation après avoir reçu la convocation, il sera perçu un émolument de Fr. 30.- couvrant la fourniture de la brochure du cours et les frais administratifs

André Hutin *Responsable PMFF Suisse romande*

ASF
Association Suisse du Froid
Section romande

c/o Centre Patronal Vaudois CP 1215 1001 Lausanne
Tél 021 796 33 00 **Mobile 079 372 23 37** Fax 021 796 33 52
Site internet www.asf-froid.ch E-mail info@asf-froid

PERMIS DE MANIPULER LES FLUIDES FRIGORIGENES

A remplir et envoyer par fax ou Email

Responsable Suisse romande: André Hutin **Fax 021 796 33 52** andre.hutin@asf-froid.ch
Mobile 079 372 23 37

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le permis est individuel

Le soussigné, s'inscrit pour le cours N° …. des : _____
Examen le : _____

Candidat
Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu d'origine (si Suisse) : _____

Nationalité (uniquement pour les étrangers): _____

Adresse personnelle complète : _____

_____

NPA : _____ Lieu : _____ Canton : _____ Pays _____

Lieu du cours / examen : Bussigny, Hôtel de Ville

Entreprise (pour facturation) : _____

Adresse: complète _____

_____

Tél : ____/_____ Fax : ____/_____

Email _____

Prise en charge des frais de cours et examen **CHF 500.-** ☐ Entreprise non cotisante au
*cocher **Fonds de formation ASF**
CHF 400.- ☐ Entreprise cotisante

Lieu et date : _____

Signature du participant : Timbre et Signature de l'entreprise